CONTINUERIEUR DE VOLLYBANDE PRATICIONALE PRA





SOMMAIRE

Règlement sportif de la Nationale UNE Séniors Dames. OOREDOO Calendrier du championnat de la Nationale Une Séniors Dames Règlement sportif de la Nationale Deux Séniors Hommes Calendrier du championnat de la Nationale Deux Séniors Hommes Règlement sportif de la Nationale Deux Séniors Dames Règlement du championnat de la Nationale Trois Séniors Hommes Règlement sportif du tournoi d'accession séniors dame Règlement sportif du tournoi d'accession séniors homme Règlement sportif de la coupe d'Algérie toutes catégories Règlement sportif du championnat national .jeune Structures de gestion en jeune catégorie Structures de gestion en jeune catégorie Répartition des Zones avec les wilayas rattachées Prospection et Détection Des Jeunes Talents Plan de formation Règlement sportif du Mini Volley Calendrier administratif	Préambule	3
Calendrier général des compétitions Règlement sportif de la Nationale UNE Sénior homme OOREDOO Calendrier du championnat. Nationale 'UNE' Séniors Hommes Règlement sportif de la Nationale UNE Séniors Dames. OOREDOO Calendrier du championnat de la Nationale Une Séniors Dames Règlement sportif de la Nationale Deux Séniors Hommes Calendrier du championnat de la Nationale Deux Séniors Hommes Règlement sportif de la Nationale Deux Séniors Dames Règlement du championnat de la Nationale Trois Séniors Hommes Règlement sportif du tournoi d'accession séniors dame Règlement sportif du tournoi d'accession séniors homme Règlement sportif de la coupe d'Algérie toutes catégories Règlement sportif du championnat national .jeune Structures de gestion en jeune catégorie Répartition des Zones avec les wilayas rattachées Prospection et Détection Des Jeunes Talents Plan de formation Règlement sportif du Mini Volley Calendrier administratif	Compétitions organisées par palier	4
Règlement sportif de la Nationale UNE Sénior homme OOREDOO Calendrier du championnat. Nationale 'UNE'' Séniors Hommes Règlement sportif de la Nationale UNE Séniors Dames. OOREDOO Calendrier du championnat de la Nationale Une Séniors Dames Règlement sportif de la Nationale Deux Séniors Hommes Calendrier du championnat de la Nationale Deux Séniors Hommes Règlement sportif de la Nationale Deux Séniors Dames Règlement du championnat de la Nationale Trois Séniors Hommes Règlement sportif du tournoi d'accession séniors dame Règlement sportif du tournoi d'accession séniors homme Règlement sportif de la coupe d'Algérie toutes catégories Règlement sportif du championnat national .jeune Calendrier du championnat national .jeune Structures de gestion en jeune catégorie Répartition des Zones avec les wilayas rattachées Prospection et Détection Des Jeunes Talents Plan de formation Règlement sportif du Mini Volley Calendrier administratif	Catégorie d'Age et hauteur du filet	5
Calendrier du championnat. Nationale "UNE" Séniors Hommes Règlement sportif de la Nationale UNE Séniors Dames. OOREDOO Calendrier du championnat de la Nationale Une Séniors Dames Règlement sportif de la Nationale Deux Séniors Hommes Calendrier du championnat de la Nationale Deux Séniors Hommes Règlement sportif de la Nationale Deux Séniors Dames Règlement du championnat de la Nationale Trois Séniors Hommes Règlement sportif du tournoi d'accession séniors dame Règlement sportif du tournoi d'accession séniors homme Règlement sportif de la coupe d'Algérie toutes catégories Règlement sportif du championnat national .jeune Structures de gestion en jeune catégorie Structures de gestion en jeune catégorie Répartition des Zones avec les wilayas rattachées Prospection et Détection Des Jeunes Talents Plan de formation Règlement sportif du Mini Volley Calendrier administratif	Calendrier général des compétitions	6
Règlement sportif de la Nationale UNE Séniors Dames. OOREDOO Calendrier du championnat de la Nationale Une Séniors Dames Règlement sportif de la Nationale Deux Séniors Hommes Calendrier du championnat de la Nationale Deux Séniors Hommes Règlement sportif de la Nationale Deux Séniors Dames Règlement du championnat de la Nationale Trois Séniors Hommes Règlement sportif du tournoi d'accession séniors dame Règlement sportif du tournoi d'accession séniors homme Règlement sportif de la coupe d'Algérie toutes catégories Règlement sportif du championnat national .jeune Règlement sportif coupe d'Algérie Jeune Structures de gestion en jeune catégorie Répartition des Zones avec les wilayas rattachées Prospection et Détection Des Jeunes Talents Plan de formation Règlement sportif du Mini Volley Calendrier administratif	Règlement sportif de la Nationale UNE Sénior homme OOREDOO	7
Calendrier du championnat de la Nationale Une Séniors Dames Règlement sportif de la Nationale Deux Séniors Hommes Calendrier du championnat de la Nationale Deux Séniors Hommes Règlement sportif de la Nationale Deux Séniors Dames Règlement du championnat de la Nationale Trois Séniors Hommes Règlement sportif du tournoi d'accession séniors dame Règlement sportif du tournoi d'accession séniors homme Règlement sportif de la coupe d'Algérie toutes catégories Règlement sportif du championnat national .jeune Règlement sportif coupe d'Algérie Jeune Structures de gestion en jeune catégorie Répartition des Zones avec les wilayas rattachées Prospection et Détection Des Jeunes Talents Plan de formation Règlement sportif du Mini Volley Calendrier administratif	Calendrier du championnat. Nationale 'UNE" Séniors Hommes	11
Règlement sportif de la Nationale Deux Séniors Hommes Calendrier du championnat de la Nationale Deux Séniors Hommes Règlement sportif de la Nationale Deux Séniors Dames Règlement du championnat de la Nationale Trois Séniors Hommes Règlement sportif du tournoi d'accession séniors dame Règlement sportif du tournoi d'accession séniors homme Règlement sportif de la coupe d'Algérie toutes catégories Règlement sportif du championnat national .jeune Règlement sportif coupe d'Algérie Jeune Structures de gestion en jeune catégorie Répartition des Zones avec les wilayas rattachées Prospection et Détection Des Jeunes Talents Plan de formation Règlement sportif du Mini Volley Calendrier administratif	Règlement sportif de la Nationale UNE Séniors Dames. OOREDOO	13
Calendrier du championnat de la Nationale Deux Séniors Hommes Règlement sportif de la Nationale Deux Séniors Dames Règlement du championnat de la Nationale Trois Séniors Hommes Règlement sportif du tournoi d'accession séniors dame Règlement sportif du tournoi d'accession séniors homme Règlement sportif de la coupe d'Algérie toutes catégories Règlement sportif du championnat national .jeune Règlement sportif coupe d'Algérie Jeune Structures de gestion en jeune catégorie Répartition des Zones avec les wilayas rattachées Prospection et Détection Des Jeunes Talents Plan de formation Règlement sportif du Mini Volley Calendrier administratif	Calendrier du championnat de la Nationale Une Séniors Dames	15
Règlement sportif de la Nationale Deux Séniors Dames Règlement du championnat de la Nationale Trois Séniors Hommes Règlement sportif du tournoi d'accession séniors dame Règlement sportif du tournoi d'accession séniors homme Règlement sportif de la coupe d'Algérie toutes catégories Règlement sportif du championnat national .jeune Règlement sportif coupe d'Algérie Jeune Structures de gestion en jeune catégorie Répartition des Zones avec les wilayas rattachées Prospection et Détection Des Jeunes Talents Plan de formation Règlement sportif du Mini Volley Calendrier administratif	Règlement sportif de la Nationale Deux Séniors Hommes	16
Règlement du championnat de la Nationale Trois Séniors Hommes Règlement sportif du tournoi d'accession séniors dame Règlement sportif du tournoi d'accession séniors homme Règlement sportif de la coupe d'Algérie toutes catégories Règlement sportif du championnat national .jeune Règlement sportif coupe d'Algérie Jeune Structures de gestion en jeune catégorie Répartition des Zones avec les wilayas rattachées Prospection et Détection Des Jeunes Talents Plan de formation Règlement sportif du Mini Volley Calendrier administratif	Calendrier du championnat de la Nationale Deux Séniors Hommes	19
Règlement sportif du tournoi d'accession séniors dame Règlement sportif du tournoi d'accession séniors homme Règlement sportif de la coupe d'Algérie toutes catégories Règlement sportif du championnat national .jeune Règlement sportif coupe d'Algérie Jeune Structures de gestion en jeune catégorie Répartition des Zones avec les wilayas rattachées Prospection et Détection Des Jeunes Talents Plan de formation Règlement sportif du Mini Volley Calendrier administratif	Règlement sportif de la Nationale Deux Séniors Dames	20
Règlement sportif du tournoi d'accession séniors homme Règlement sportif de la coupe d'Algérie toutes catégories Règlement sportif du championnat national .jeune Règlement sportif coupe d'Algérie Jeune Structures de gestion en jeune catégorie Répartition des Zones avec les wilayas rattachées Prospection et Détection Des Jeunes Talents Plan de formation Règlement sportif du Mini Volley Calendrier administratif	Règlement du championnat de la Nationale Trois Séniors Hommes	22
Règlement sportif de la coupe d'Algérie toutes catégories Règlement sportif du championnat national .jeune Règlement sportif coupe d'Algérie Jeune Structures de gestion en jeune catégorie Répartition des Zones avec les wilayas rattachées Prospection et Détection Des Jeunes Talents Plan de formation Règlement sportif du Mini Volley Calendrier administratif	Règlement sportif du tournoi d'accession séniors dame	24
Règlement sportif du championnat national .jeune2Règlement sportif coupe d'Algérie Jeune3Structures de gestion en jeune catégorie3Répartition des Zones avec les wilayas rattachées3Prospection et Détection Des Jeunes Talents3Plan de formation4Règlement sportif du Mini Volley4Calendrier administratif4	Règlement sportif du tournoi d'accession séniors homme	26
Règlement sportif coupe d'Algérie Jeune Structures de gestion en jeune catégorie Répartition des Zones avec les wilayas rattachées Prospection et Détection Des Jeunes Talents Plan de formation Règlement sportif du Mini Volley Calendrier administratif	Règlement sportif de la coupe d'Algérie toutes catégories	28
Structures de gestion en jeune catégorie Répartition des Zones avec les wilayas rattachées Prospection et Détection Des Jeunes Talents Plan de formation Règlement sportif du Mini Volley Calendrier administratif	Règlement sportif du championnat national .jeune	29
Répartition des Zones avec les wilayas rattachées 3 Prospection et Détection Des Jeunes Talents 3 Plan de formation 4 Règlement sportif du Mini Volley 4 Calendrier administratif 4	Règlement sportif coupe d'Algérie Jeune	31
Prospection et Détection Des Jeunes Talents Plan de formation Règlement sportif du Mini Volley Calendrier administratif	Structures de gestion en jeune catégorie	34
Plan de formation 4 Règlement sportif du Mini Volley 4 Calendrier administratif 4	Répartition des Zones avec les wilayas rattachées	35
Règlement sportif du Mini Volley Calendrier administratif	Prospection et Détection Des Jeunes Talents	38
Calendrier administratif 4	Plan de formation	40
	Règlement sportif du Mini Volley	41
Annuaire	Calendrier administratif	43
	Annuaire	44

Préambule

Avec l'édition du Guide National 2016/2017, nous arrivons à l'ultime étape de notre parcours et à cette occasion nous mettons a votre disposition ce condensé d'informations relatives au programme d'activité de la saison en cours, avec calendrier et dates phares.

Nous souhaitons qu'elle puisse être une réussite totale qui viendra confirmer les résultats probants observés l'an dernier, notamment sur le plan technique, avec l'augmentation du nombre de rencontres, l'amélioration du niveau du jeu et l'émergence de pôles de développement. Cela nous a confortés dans notre conviction et notre démarche et nous espérons que cela développera notre discipline et drainera le public, adepte du sport spectacle.

Cependant si le nouveau système de compétition a laissé entrevoir un début de satisfaction, nous devons revoir nos ambitions à la baisse et réajuster notre programme, afin de permettre à tout un chacun de maintenir son activité, compte tenu des difficultés financières que rencontre le mouvement sportif national. En effet les clubs, au même titre que notre structure, sont confrontés à une baisse des ressources, et cela se répercutera assurément sur leur potentiel à répondre aux besoins et impératifs de développement et de progression, situation a laquelle nous sommes tenus de nous adapter.

Il n'en demeure pas moins que notre mission reste et restera le développement du volleyball et nous sommes certains que nous tous, fédération, ligues et clubs, saurons nous adapter a cette situation et mobiliserons notre énergie pour maintenir notre discipline sur le devant de la scène, avec la certitude que notre pays est en mesure de surmonter cette étape difficile et relever ce énième défit.

Nous souhaitons à tous réussite et beaucoup de volonté.

Le président

O .GOUGAM

COMPETITIONS ORGANISEES PAR PALIER

LIGUE DE ZONE

- Championnat zonal et inter zonal (Minimes garçons et filles / Cadets et Cadettes / Juniors).
- Mini volley pour les écoles et les benjamins,
- Coupe d'Algérie phase zonale et inter zonale
- Coupe de la Ligue.
- Championnat de division Trois-Seniors Hommes,
- Championnat de division Deux-Seniors Dames,
- Beach volley et Sahara volley.

FEDERATION

- Championnat national Une-Seniors Hommes.
- Championnat national Deux-Seniors Hommes.
- Championnat national Une, Seniors Dames.
- Tournoi d'accession, Seniors Hommes et dames.
- Championnat national jeunes catégories a partir de la phase des huitième
- Coupe d'Algérie a partir du huitième de finale.
- Sahara Volley.
- Beach Volley.

CALENDRIER GENERAL DES COMPETITIONS

				SENIORS				JEUNE	S
MOIS	DATE	N.1.H	N.1.D	N.2.H	CADET/N.1.H	N.3.H	H.2.D	CHAMPIONNAT	COUPE
ш	9-10/09/2016				·				
SEPTEMBRE	16-17/09/2016								
PTE	23-24/09/2016								
SE	30/09/2016		1						
111	7-8/10/2016		2			J			
OCTOBRE	14-15/10/2016		3			J			
CTC	21-22/10/2016		4			J			
Ŏ	28-29/10/2016		5	1		J			
1.1	01/11/2016					J			
BRE	04-5/11/2016	T1	6	2		J			
NOVEMBRE	11-12/11/2016		7	3		J			
∂	18-19/11/2016	1	8	4		J			
z	25-26/11/2016	2	9	C/T.P.1C		C/T.P.1			
	2-3/12/2016	3		5		J		Phase initiale	<u>Phase</u>
H	MARDI 06/12/16	4				J			<u>initiale</u>
WBF	9-10/12/2016	5	SUPER/COUPE	6		J			
DECEMBRE	16-17/12/2016	6	10	7		J			
띰	23-24/12/2016	C/T .P.2	11	C/T .P.2		C/T .P.2			
	30-31/12/2016	7		8					
	6-7/1/2017	8	12	9					
~	MARDI 10/1/17	9						1 	
	13-14/1/2017	10	13	10					
JANVIER	20-21/1/2017	11	C/1/8	11			C/1/8		Inter
7	MARDI 24/1/17	12		12					zone
	27-28/1/2017	13	14						
~	3-4/2/2017	14	15	13					
FEVRIER	10-11/2/2017	C/1/8	C1/4	C/ 1/8		C/1/8	C1/4		
E	17-18/2/2017	СНАМРІ	СНАМРІ	14					
L	24-25/2/2017	ARABE	ARABE	1					
	3-4/3/2017	C1/4	16	C/1/4		C1/4			1/8
S	10-11/3/2017		C1/2	2					
MARS	17-18/3/2017	T1	17	3					1/4
₹	24-25/3/2017	СНАМРІ	18	4				Inter zone	
	31/03/2017	AFRIQ		5					1/2
	7-8/4/2017	C1/2	СНАМРІ	C1/2				Inter zone	
SIL.	14-15/4/2017	T2	AFRIQ	6					
AVRIL	21-22/4/2017	Т3						Phase	
,	28-29/4/2017		FINALE COUPE					huitième	
7	05-6/5/2017	FINALE COUPE					T.A		
	12-13/5/2017								FINALE
MAI	18-19/5/2017					T.A			
	25-26/5/2017								
	02-3/06/2017								
_	9-10/06/2017								
NIUC	16-17/06/2017							1	
5	23-24/06/201								
	30/06/2017							PHASE	
JUILLET	15/07/2017							NATIONALE	

CATEGORIES D'AGE ET HAUTEUR DU FILET

GARCONS

ATEGORIES	ANNEES DE PRATIQUE	HAUTEUR DU FILET	OBSERVATIONS	
JUNIORS Nés en 1997 et 1998		243 cm		
CADETS	Nés en 1999 et 2000	243 cm		
MINIMES Nés en 2001 et 2002		235 cm		
BENJAMINS	Nés en 2003 et 2004	215 cm	Mini volley « 4vs4 » « 6vs6»	
ECOLES Nés en 2005, 2006		200 cm	Mini volley « 2vs2 » «3vs3» « 4vs4 » Jeux éducatifs	
FILLES				
CATEGORIES	ANNEES DE PRATIQUE	HAUTEUR DU FILET	OBSERVATIONS	
JUNIORS CADETTES	Nés en1997 et 1998 1999, 2000,2001	224 cm		
MINIMES Nés en 2002, 2003 et 2004		215 cm		
BENJAMINES Nés en 2005 et 2006		212 cm	Mini volley « 4vs4 » « 6vs6»	
ECOLES Nés en 2007et 2008et 2009 2		200 cm	Mini volley « 2vs2 » «3vs3» « 4vs4 » Jeux éducatifs	

<u>REGLEMENT SPORTIF DE LA NATIONALE UNE</u>

SENIORS HOMMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée 'NATIONALE UNE - SENIORS HOMMES, est organisée par la FAVB pour la saison 2016/ 2017.

ARTICLE 2

La Nationale UNE est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs (cahier de charges) et Financier, vis-à-vis de la FAVB et des structures décentralisées, et dans le respect de l'article 1 des règlements généraux.

ARTICLE 3

La Nationale Une regroupe SEIZE(16) équipes

1ère Phase:

- Les SEIZE (16) équipes sont reparties en QUATRE (04) poules 'A' 'B' 'C' 'D', de QUATRE (04) équipes chacune, sur la base du classement de la précédente saison (Serpentin), elle se déroulera sous la forme d'un tournoi de trois matchs sur un terrain neutre.
- A l'issue de cette phase un classement de la 1^{ère} à la 4^{éme} place pour chaque poule sera établi.

2^{ème} phase :

- Les équipes classées 1^{er} et 2^{ème} des quatres poules de la 1^{ère} phase composeront la poule 'E'.
- Les équipes classes 3^{ème} et 4^{ème} des quatre poules de la 1^{ère} phase composeront la poule 'F'.
- Cette phase se déroule en ALLER ET REOUR.
- A L'issue de cette phase, un classement sera établi, de la 1^{ère à} la 8^{éme} place pour les deux poules.
- L'équipe classée huitième (8^{éme}) de la poule 'E' rétrograde a la poule I de la 3^{éme} phase et l'équipe classée 1^{ére} de la poule 'F' accède en poule 'H' de la 3^{éme} phase.
- Le calendrier des deux poules sera arrêté par tirage au sort.
- L'équipe classée première de la poule « E » participera au championnat Arabe des clubs

3^{éme} phase:

- Les équipes classées de la 1^{ère} à la 4^{éme} place de la poule 'E' composeront la poule 'G'.
- Les équipes classée de la 5^{éme} à la 7^{éme} place de la poule 'E' et l'équipe classée 1^{er} de la poule 'F' composeront la poule 'H'.
- L'équipe classée 8^{ème} de la poule `E' et les équipes classée de la 2^{éme} à la 4^{éme} place de la poule `F' composeront la poule `I'.
- Les équipes classée de la 5^{éme} à la 8^{éme place} de la poule 'F' composeront la poule 'J'.
- La troisième phase se déroulera sous la forme suivante :
 - Premier tour : 1 tournoi pour chaque poule. A l'issue duquel il ya accession et relégation dans chaque poule.
 - Deuxième tour : les poules « G-J » disputeront deux tournois consécutifs avec cumul de point des deux tournois. A l'issue de cette étape :
- L'équipe première de la poule G est déclarée championne d'Algérie
- Les équipes classées première et deuxième participeront aux championnats d'Afrique des clubs
- Les équipes classées quinzième et seizième de la poule « J » rétrograderont à la division Nationale 2.

Attribution des tournois:

Tournoi du premier tour : l'organisation est attribuée aux premiers de chaque groupe « G.H J » et au $2^{\text{ème}}$ de la poule « I » conformément au classement de la $2^{\text{ème}}$ phase.

Tournoi du deuxième tour : l'organisation est attribuée au premier et second à l'issue du tournoi du premier tour. Le premier choix est donné à l'équipe classée première

- Le classement final servira de base au calendrier 2017/2018.

ARTICLE 4

Pour la 1^{ére} phase les poules sont constituées comme suit : A – B – C – D

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
NRBBA	GSP	MBB	EFAA
RCM	NCB	POC	ESS
ОМК	ASVB	MCBL	OEK
JSCO	EST	WOR	WAT

ARTICLE 5

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.
- Forfait : selon le cas conformément à la décision de la CRQD

ARTICLE 6

En cas d'égalité de point il sera tenu compte par ordre.

- Du classement de la phase précédente.
- Du nombre de rencontres gagnés.
- Du set avérage général (Quotient)
- Du point avérage général (Quotient)
- Du set avérage particulier (Quotient)
- Du point avérage particulier (Quotient)

ARTICLE 7

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la règlementation.
- Ballons officiels de la compétition MVA 200.
- Ramasseurs de balles à la charge de l'équipe recevante.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe recevante.
- Plaquettes de changement.
- Deux à Quatre drapeaux de juge de lignes fournis par l'équipe recevante.
- Service d'ordre à la charge de l'équipe recevante.
- Dans le cas ou il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevante ou citée en premier est dans l'obligation de changer de maillots.

Seules les athlètes dûment licenciés et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- Les équipes doivent être constituées de Dix Athlètes au moins et de Douze au plus, quatorze lors des tournois (conformément aux Règlements généraux).
- L'entraineur.
- L'entraineur adjoint.
- 2^{ème} entraineur adjoint.
- Le médecin agrée par la FAVB.
- Le kinésithérapeute Ou soigneur.

ARTICLE 9

Les équipes de cette division sont tenues de s'engager au niveau des ligues wilaya doivent participer aux championnats challenge et tournois Ecoles, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors Garçons, conformément aux Règlements généraux ; chaque forfait dans les Championnats challenges dans toutes ses phases sera sanctionnés par la perte d'un point au classement du championnat de la nationale « Une ».

REMARQUE : Les ligues organisatrices doivent informer immédiatement par Email, la FAVB, après l'homologation définitive du forfait enregistré ou d'un abandon dans leur championnat.

ARTICLE 10

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat jeunes, un abandon de la compétition en cours de saison, entrainera automatiquement la perte du titre, le droit de Qualification à une phase supérieure. La relégation à la poule ou division inferieur en plus des sanctions prévues par la réglementation.

ARTICLE 11

Aucun changement de dates et d'horaires ne sera toléré après envoi des désignations aux clubs et aux arbitres, sauf cas de force majeure, un changement peut être autorisé, après une demande formulée par le club et un avis de virement (conformément aux règlements généraux)

ARTICLE 12

Conformément aux fiches d'engagement, tout problème de transmission d'Email relève de la responsabilité des clubs et non de la FAVB.

ARTICLE 13

Les clubs doivent s'acquitter des amendes avant la fin de chaque phase, faute de quoi il sera fait application de la réglementation.

ARTICLE 14

L'Adresse Electronique(EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations, afin de faciliter la communication.

ARTICLE 15

Les clubs sont tenus de connaître et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux le présent règlement, et respecter l'engagement du cahier de charges faute de quoi des mesures exceptionnelle seront pris par le Bureau Fédéral.

ARTICLE 16

Lors des tournois, seuls les joueurs, entraîneurs et dirigeants inscrits sur la fiche d'engagement ou à défaut sur la première feuille de match 14 joueurs peuvent participer au tournoi dans la même catégorie. Lors d'un tournoi l'association absente au 1^{er} match est déclarée forfait pour la suite de tournoi et rétrograde à la dernière poule. Ce forfait sera comptabilisé comme un seul forfait (conformément aux règlements généraux) Sans préjudice des autres dispositions réglementaires des règlements généraux.

ARTICLE 17

Autres dispositions:

Les rencontres du dernier tournoi de la poule « G » et « J » doivent se dérouler dans deux lieux différents et à la même heure.

CALENDRIER DES COMPETITIONS DE LA NATIONALE UNE A SENIORS HOMMES

1^{ére} PHASE

JOURNEE	<u>POUI</u>	TOURNOIS		
03/11/2016	NRBBA-JSCO	RCM-OMK		
04/11/2016	JSCO-OMK	NRBBA-RCM	1 ^{ER}	
05/11/2016	RCM-JSCO	OMK-NRBBA		
	<u>POUI</u>	<u>LE `B'</u>	TOURNOIS	
03/11/2016	GSP-EST	NCB-ASVB		
04/11/2016	EST-ASVB	GSP-NCB	1 ^{ER}	
05/11/2016	NCB-EST	ASVB-GSP		
	POULE 'C'		TOURNOIS	
03/11/2016	MBB-WOR	POC-MCBL		
04/11/2016	WOR-MCBL	MBB-POC	1 ^{ER}	
05/11/2016	POC-WOR	MCBL-MBB		
	POULE 'D'		TOURNOIS	
03/11/2016	EFAA-WAT	ESS-OEK		
04/11/2016	WAT-OEK	EFAA-ESS	1 ^{ER}	
05/11/2016	ESS-WAT	OEK-EFAA		

<u>DEUXIEME PHASE (Après tirage au sort)</u>

POULE 'E'

ALLER		RENCONTRES			RETOUR
1 ^{ere}	1 ^{ère} /8 ^{ème}	2 ^{eme} / 7 ^{ème}	3 ^{ème} /6 ^{ème}	4 ^{ème} /5 ^{me}	8 ^{eme}
18-19/11/16	1 /6	2 1	3 /0	4 /5	06-07/01/17
2 ^{eme}	8 ^{ème} /5 ^{ème}	6 ^{ème} /4 ^{ème}	7 ^{ème} /3 ^{ème}	1 ^{er} /2 ^{ème}	9 ^{eme} MARDI
25-26/11/16	6 /5	0 /4	1 /3	1 /2	10/01/17
3 ^{eme}	2 ^{ème} /8 ^{ème}	3 ^{éme} /1 ^{éme}	4 ^{ème} /7 ^{ème}	5 ^{ème} /6 ^{ème}	10 ^{eme}
02-03/12/16	2 /0	3 /1	4 //	5 /6	13-14/01/17
4 ^{eme} MARDI	8 ^{eme} /6 ^{eme}	7 ^{ème} /5 ^{ème}	1 ^{er} /4 ^{ème}	2 ^{ème} /3 ^{ème}	11eme
06/12/16	8 /0	7 /5	1 /4	2 /3	20-21/01/17
5 ^{eme}	3 ^{ème} /8 ^{éme}	4 ^{ème} /2 ^{ème}	5 ^{ème} /1 ^{er}	6 ^{éme} /7 ^{ème}	12 eme MARDI
09-10/12/16	3 /0	4 /2	5 /1	0 //	24/01/17
6 ^{eme}	oème / → ème	4 er / ceme	∋éme /⊨ème	∋éme / ∧ème	13 eme
16-17/12/16	8 ^{ème} /7 ^{ème}	1 ^{er} /6 ^{eme}	2 ^{éme} /5 ^{ème}	3 ^{éme} /4 ^{ème}	27-28/01/17
7 ^{eme}	4 ^{ème} /8 ^{eme}	5 ^{ème} /3 ^{ème}	6 ^{éme} /2 ^{ème}	7 ^{ème} /1 ^{er}	14eme
30-31/12/16	4 /0	5 /5	0 /2	, ,1	03-04/02/17

POULE 'F'

ALLER		RENCONTRES			RETOUR
1 ^{ere} 18-19/11/16	1 ^{er} /8 ^{ème}	2 ^{ème} / 7 ^{ème}	3 ^{ème} /6 ^{ème}	4è ^{me} /5 ^{ème}	8 ^{eme} 06-07/01/17
2 ^{eme} 25-26/11/16	8 ^{ème} /5 ^{ème}	6 ^{ème} /4 ^{ème}	7 ^{ème} /3 ^{ème}	1 ^{er} /2 ^{ème}	9 ^{eme} MARDI 10/01/17
3 ^{eme} 02-03/12/16	2 ^{ème} /8 ^{ème}	3 ^{éme} /1 ^{éme}	4 ^{ème} /7 ^{ème}	5 ^{ème} /6 ^{ème}	10 ^{eme} 13-14/01/17
4 ^{eme} MARDI 06/12/16	8 ^{eme} /6 ^{eme}	7 ^{ème} /5 ^{ème}	1 ^{er} /4 ^{ème}	2 ^{ème} /3 ^{ème}	11eme 20-21/01/17
5 ^{eme} 09-10/12/16	3 ^{eme} /8 ^{eme}	4 ^{ème} /2 ^{ème}	5 ^{ème} /1 ^{er}	6 ^{eme} /7 ^{ème}	12 ^{eme} MARDI 24/01/17
6 ^{eme} 16-17/12/16	8 ^{eme} /7 ^{eme}	1 ^{er} /6 ^{eme}	2 ^{eme} /5 ^{ème}	3 ^{éme} /4 ^{ème}	13 eme 27-28/01/17
7 ^{eme} 30-31/12/16	4 ^{ème} /8 ^{eme}	5 ^{ème} /3 ^{ème}	6 ^{eme} /2 ^{ème}	7 ^{ème} /1 ^{er}	14eme 03-04/02/17

1 ^{er} Tournoi				
	le 'G'			
1 ^{er}	Poule E			
2 ^{ème}	Poule E			
3 ^{ème}	Poule E			
4 ^{ème}	Poule E			
Poul	le `H'			
5 ^{ème}	Poule E			
6 ^{ème}	Poule E			
7 ^{ème}	Poule E			
1 ^{er}	Poule F			
Pou	le 'I'			
8 ^{ème}	Poule E			
2 ^{ème}	Poule F			
3 ^{ème}	Poule F			
4 ^{ème}	Poule F			
Poule 'J'				
Pou	ie J			
5 ^{ème}	Poule F			
5 ^{ème} 6 ^{ème} 7 ^{ème}				

<u>Troisieme Phase</u>			
2 ^{ème} Tournoi			
Poule 'G'			
1 ^{er}	Poule 'G'		
2 ^{ème}	Poule 'G'		
3 ^{ème}	Poule 'G'		
1 ^{er}	Poule 'H'		

Poule 'J'

Poule 'J'

Poule 'J'

4^{ème}

2^{ème}

3^{ème}

4^{ème}

	1
e ` J′	
Poule 'I'	
Poule 'J'	

3 ^{ème} Tournoi		
Poule 'G'		
1 ^{er}	Poule 'G'	
2 ^{ème}	Poule 'G'	
3 ^{ème}	Poule 'G'	
1 ^{er}	Poule 'H'	

Poule 'J'		
4 ^{ème}	Poule 'I'	
2 ^{ème}	Poule 'J'	
3 ^{ème}	Poule 'J'	
4 ^{ème}	Poule 'J'	

8^{ème}

Poule F

<u>REGLEMENT SPORTIF DE LA NATIONALE UNE</u>

DAMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée 'NATIONALE UNE DAMES, est organisée par la FAVB pour la saison 2016/2017.

ARTICLE 2

La Nationale Une séniors dames est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs (cahier de charges) et financier vis-à-vis de la FAVB et des structures décentralisées, et dans le respect de l'article 1 des règlements généraux.

ARTICLE 3

La Nationale Une séniors dames regroupe dix (10) équipes en Poule unique.

ARTICLE 4

L'ordre de désignation des rencontres se fera selon la table de berger, en prenant en considération le classement final de la saison précédente.

ARTICLE 5

La poule est constituée comme suit :

A.S.W.BEJAIA	NRCHLEF
G.S.PETOLIER	SEDDOUK VB
M.B.BEJAIA	N.C.BEJAIA
R.C.BEJAIA	WABEJAIA
W.A.TLEMCEN	ASV BLIDA.

ARTICLE 6

Le championnat se déroulera en aller et retour, à l'issue duquel un classement de la $1^{\text{ère}}$ à la $10^{\text{ème}}$ place sera établi.

- L'équipe classée 1^{ère} sera déclarée championne d'Algérie et participera au **championnat d'Afrique**.
- Les équipes classées avant dernière et dernière rétrograderont en nationale deux.

ARTICLE 7

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.
- Forfait : Selon les cas conformément à la décision de la CRQD.

ARTICLE 8

En cas d'égalité de points il sera tenu compte par ordre :

- Du Nombre de rencontres gagnés.
- Du set avérage général (Quotient)
- Du point avérage général (Ouotient)
- Du set avérage particulier (Quotient)
- Du point avérage particulier (<u>Quotient</u>)

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB. Ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la règlementation.
- Ballons officiels de la compétition MVA 200.
- Ramasseurs de balles à la charge de l'équipe recevante.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe recevante.
- Plaguettes de changement.
- Deux à Quatre drapeaux de juge de lignes fournis par l'équipe recevante
- Service d'ordre à la charge de l'équipe recevante.
- Dans le cas ou il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevante est dans l'obligation de changer de maillots.

ARTICLE 10

Seuls les athlètes dûment licenciés et en tenues uniformes sont admis dans l'aire de jeu, à savoir :

- Les équipes doivent être constituées de huit Athlètes au moins et de Douze au plus (Conformement aux Règlements généraux).
- L'entraineur.
- L'entraineur adjoint.
- 2^{ème} entraineur adjoint.
- Le médecin agrée par la FAVB.
- Le kinésithérapeute Ou soigneur.

ARTICLE 11

Les équipes de cette division sont tenues de s'engager au niveau des ligues de wilaya et doivent participer aux championnats (challenge et tournois), Ecoles, Benjamines, Minimes filles, (Cadettes, juniors), conformément aux Règlements Généraux. Chaque forfait dans ces Championnats, Wilaya et National, sera sanctionné par la perte d'un point au classement du Championnat National << UNE >>

REMARQUE

Les ligues organisatrices doivent informer immédiatement, par Email, la FAVB, après l'homologation définitif du forfait enregistré ou de l'abandon, dans leur championnat.

ARTICLE 12

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat de la ligue wilaya, un abandon de la compétition en cours de saison, entrainera automatiquement la perte du titre. La relégation en division inferieure, en plus des sanctions prévues par la réglementation.

ARTICLE 13

Aucun changement de dates et d'horaires ne sera toléré après envoi des désignations aux clubs et aux arbitres, sauf cas de force majeure. Un changement peut être autorisé, après une demande formulée par le club (Conformement aux RG), accompagné d'un avis de virement (conformément au barème financier).

ARTICLE 14

Conformément aux fiches d'engagement, tout problème de transmission d'email relève de la responsabilité des clubs et non de la FAVB.

ARTICLE 15

Les clubs doivent s'acquitter des amendes avant la fin de chaque phase, faute de quoi il sera fait application de la Réglementation.

Les clubs sont tenus de connaitre et d'appliquer, sans réserves ni restriction, les règlements généraux et le présent règlement et de respecter les engagements du cahier des charges, faute de quoi des mesures exceptionnelles seront prises par le bureau fédéral.

ARTICLE 17

L'adresse Electronique(EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations, afin de faciliter la communication.

CALENDRIER DES COMPETITIONS DE LA NATIONALE UNE A SENIORS DAMES

JOURNEES		RENCONTRES						
1 ^{ère} 30-9-01/10/16	ASWB-ASVB	GSP-WAB	MBB-NCB	RCB-SVB	WAT-NRC	10 ^{ème} 16-17/12/16		
2 ^{ème} 07-08/10/16	ASVB-NRC	SVB-WAT	NCB-RCB	WAB-MBB	ASWB-GSP	11 ^{ème} 23-24/12/16		
3 ^{ème} 14-15/10/16	GSP-ASVB	MBB-ASWB	RCB-WAB	WAT-NCB	NRC-SVB	12 ^{ème} 06-07/01/17		
4 ^{ème} 21-22/10/16	ASVB-SVB	NCB-NRC	WAB-WAT	ASWB-RCB	GSP-MBB	13 ^{ème} 13-14/01/17		
5 ^{ème} 28-29/10/16	MBB-ASVB	RCB-GSP	WAT-ASWB	NRC-WAB	SVB-NCB	14 ^{ème} 27-28/01/17		
6 ^{ème} 04-05/11/16	ASVB-NCB	WAB-SVB	ASWB-NRC	GSP-WAT	MBB-RCB	15 ^{ème} 03-04/02/17		
7 ^{ème} 11-12/11/16	RCB-ASVB	WAT-MBB	NRC-GSP	SVB-ASWB	NCB-WAB	16 ^{ème} 03-04/03/17		
8 ^{ème} 18-19/11/16	ASVB-WAB	ASWB-NCB	GSP-SVB	MBB-NRC	RCB-WAB	17 ^{ème} 17-18/03/17		
9 ^{ème} 25-26/11/16	WAT-ASVB	NRC-RCB	SVB-MBB	NCB-GSP	WAB-ASWB	18 ^{ème} 24-25/03/17		

REGLEMENT SPORTIF DE LA NATIONALE DEUX SENIORS HOMMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée << Nationale DEUX SENIORS HOMMES >>, est organisée par la FAVB pour la saison 2015/2016.

ARTICLE 2

La Nationale deux est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs (cahier de charges) et financier, vis-à-vis de la FAVB et des structures décentralisées, et dans le respect de l'article 1 des règlements généraux.

ARTICLE 3

La Nationale deux regroupe huit (08) équipes en une seule poule.

ARTICLE 4

L'ordre de désignation des rencontres se fera selon la table de berger, en prenant en considération le classement final de la saison précédente.

ARTICLE 5

La poule est constituée comme suit :

E.S.BETHIOUA	ITR.SETIF
N.ZEROUAK	IB.METLILI CHAANBA
A.S.BOUFARIK	RM.ARZEW
H.A.MR.ANNABA	CS.SETIF

ARTICLE 6

Le championnat se déroulera comme suit :

La première phase : le Championnat se déroulera en aller et retour, à l'issue duquel un classement de la $1^{\text{ère}}$ à la $8^{\text{ème}}$ place sera établi.

- Les équipes classées de la 1^{ère} à la 4^{ème} place, composeront la poule du titre.
- Les équipes classées de la 4^{ème} à la 8^{ème} place, composeront la poule de la relégation.

La deuxième phase : elle se disputera en aller et retour :

- Un tirage au sort sera effectué pour l'établissement du programme de la deuxième phase.
- Les 4 équipes de la poule du titre disputeront un championnat de 6 journées, en aller et retour. Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} accéderont en nationale Une.
- Les 4 équipes de la poule de relégation disputeront un championnat de 6 journées, en aller et retour. Les équipes classées avant-dernière et dernière rétrograderont en national «3 ».
- La deuxième phase se disputera sans le cumul des points de la première phase.

ARTICLE 7

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.
- Forfait : Selon les cas conformément a la décision de la CRQD.

En cas d'égalité de points, il sera tenu compte par ordre :

- Du meilleur classement de la phase précédente :
- Nombre de rencontres gagnées.
- Du set avérage général (Quotient)
- Du point avérage général (Quotient)
- Du set avérage particulier (Quotient)
- Du point avérage particulier (Quotient)

ARTICLE 9

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB. Ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la règlementation.
- Ballons officiels de la compétition MVA 200.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe recevante.
- Plaquettes de changement.
- Service d'ordre à la charge de l'équipe recevante.
- Dans le cas ou il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevante procédera au changement de maillots.

ARTICLE 10

Seuls les athlètes dûment licenciés et en tenues uniformes sont admis dans l'aire de jeu, à savoir :

- Les équipes doivent être constituées de dix Athlètes au moins et de Douze au plus (Conformément aux Règlements généraux).
- L'entraineur.
- L'entraineur adjoint.
- 2^{eme} entraineur adjoint.
- Médecin agrée par la FAVB.
- Le kinésithérapeute ou soigneur, agréés par la FAVB.

ARTICLE 11

Les équipes de cette division sont tenues de s'engager au niveau des ligues wilaya et doivent participer aux championnats (challenge), et tournois Ecoles, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors Garçons, conformément aux Règlements généraux. Chaque forfait dans ces Championnats, Wilaya et National, sera sanctionné par la perte d'un point au classement du Championnat National <<deux >>.

REMARQUE

Les ligues organisatrices doivent informer immédiatement par Email, la FAVB, après l'homologation définitif du forfait enregistré ou de l'abandon dans leur championnat.

ARTICLE 12

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat de la ligue wilaya, un abandon de la compétition en cours de saison, entrainera automatiquement la perte du titre, la perte de la qualification à la phase supérieure, l'accession. La relégation en division inferieure, en plus des sanctions prévues par la réglementation.

Aucun changement de dates et d'horaires ne sera toléré après envoi des désignations aux clubs et aux arbitres, sauf cas de force majeure. Un changement peut être autorisé, après une demande formulée par le club (Conformément aux RG), accompagné d'un avis de virement (conformément au barème financier).

ARTICLE 14

Conformément aux fiches d'engagement, tout problème de transmission de l'email relève de la responsabilité des clubs et non de la FAVB.

ARTICLE 15

Les clubs doivent s'acquitter des amendes avant la fin de chaque phase, faute de quoi il sera fait application de la réglementation.

ARTICLE 16

Les clubs sont tenus de connaître et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux et le présent Guide.

ARTICLE 17

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations et les ligues, et ceci afin de faciliter la communication.

CALENDRIER DU CHAMPIONNAT NATIONALE <<deux >> SENIORS HOMMES SAISON 2015/2016

PREMIERE PHASE

ALLER		RENCONTRES				
1 ^{ère} Journée 28-29/10/16	ESB-CSETIF	NZ-RMAZEW	ASB-IBMC	HAMRA-ITRS	8 ^{ème} journée 30-31/12/16	
2 ^{ème} Journée 04-05/11/16	CSETIF-ITRS	IBMC-HAMRA	RMARZEW-ASB	ESB-NZ	9 ^{ème} journée 06-07/01/17	
3 ^{ème} Journée 11-12/11/16	NZ-CSETIF	ASB-ESB	HAMRA-RMAZEW	ITRS-IBMC	10 ^{ème} journée 13-14/01/17	
4 ^{ème} Journée 18-19/11/16	CSETIF-IBMC	RMARZEW-ITRS	ESB-HAMRA	NZ-ASB	11 ^{ème} journée 20-21/01/17	
5 ^{ème} Journée 02-03/12/16	ASB-CSETIF	HAMRA-NZ	ITRS-ESB	IBMC-RMARZEW	12 ^{ème} journée 27-28/01/17	
6 ^{ème} Journée 09-10/12/16	CSETIF-RMARZEW	ESB-IBMC	NZ-ITRS	ASB-HAMRA	13 ^{ème} journée 03-04/02/17	
7 ^{ème} Journée 16-17/12/16	HAMRA-CSETIF	ITRS-ASB	IBMC-NZ	RMARZEW-ESB	14 ^{ème} journée 17-18/02/17	

DEUXIEME PHASE (Après tirage au sort)

POULE TITRE

ALLER	RENCON	RETOUR	
1 ^{ère} journée 24-25/02/17			4 ^{ème} journée 24-25/03/17
2 ^{ème} journée 10-11/03/17	4 ^{ème} /3 ^{ème}	1 ^{er} /2 ^{ème}	5 ^{ème} journée 31-03/01/04/17
3 ^{ème} journée 17-18/03/17	2 ^{ème} /4 ^{ème}	3 ^{ème} /1 ^{er}	6 ^{eme} journée 07-08/04/17

POULE RELEGATION

ALLER	RENCO	RETOUR	
1 ^{ère} journée 24-25/02/17	1 ^{er} /4 ^{ème}	2 ^{ème} /3 ^{ème}	4 ^{ème} journée 24-25/03/17
2 ^{ème} journée 10-11/03/17	4 ^{ème} /3 ^{ème}	1 ^{er} /2 ^{ème}	5 ^{ème} journée 31-03/01/04/17
3 ^{ème} journée 17-18/03/17	2 ^{ème} /4 ^{ème}	3 ^{ème} /1 ^{er}	6 ^{eme} journée 07-08/04/17

REGLEMENT SPORTIF DE LA NATIONALE DEUX -SENIORS DAMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée Championnat National deux Séniors Dames est organisée par la FAVB.

ARTICLE 2

La Nationale deux est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs et financiers vis-à-vis de la FAVB et de ses structures décentralisées et dans le respect de l'article 1 des règlements généraux.

ARTICLE 3

Cette compétition est gérée par les ligues wilaya :

- LIGUE DE TIZI OUZOU.
- LIGUE D'ORAN.
- LIGUE DE BEJAIA.

ARTICLE 4

L'ordre de désignation des rencontres se fera selon la table de berger.

Chaque lique organisera son championnat en fonction du nombre d'équipes engagées.

ARTICLE 5

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.
- Forfait : moins1 point, en plus d'une amende.

ARTICLE 6

En cas d'égalité de points il sera tenu compte par ordre :

- Du nombre de rencontres gagnées
- Du set avérage général (Quotient).
- Du point avérage général (Quotient).
- Du set avérage particulier (Quotient).
- Du point avérage particulier (Quotient).

ARTICLE 7

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB. Ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la règlementation.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe qui reçoit.
- Plaquettes de changement.
- Service d'ordre à la charge de l'équipe qui reçoit.
- Dans le cas ou il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevante procédera au

Changement de maillots.

ARTICLE 8

Seuls les athlètes dûment licenciés et en tenues uniformes sont admis dans l'aire de jeu, à savoir : Les équipes doivent être constituées de huit Athlètes au moins et de Douze au plus (Conformément aux RG).

- L'entraineur.
- L'entraineur adjoint.
- 2^{ème} entraineur adjoint.
- Le kinésithérapeute ou le soigneur agréé par la FAVB.

Les équipes de cette division doivent participer aux championnats (challenge), et Tournois Ecoles, Benjamines, Minimes, (Cadettes, juniors,). Chaque forfait, dans ces Championnats, Wilaya et National sera sanctionné par la perte d'un point au classement du Championnat National deux.

ARTICLE 10

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat de la ligue wilaya, un abandon de la compétition en cours de saison, entrainera automatiquement la perte des droits de qualification à la phase supérieure, ou de participation au tournoi d'accession, en plus des sanctions prévues par la réglementation.

ARTICLE 11

Aucun changement de dates et d'horaires ne sera toléré après envoi des désignations aux clubs et aux arbitres, sauf cas de force majeure, un changement peut être autorisé, après une demande formulée par le club (Cf. aux RG) et un avis de virement (conformément au barème financier).

ARTICLE 12

Conformément aux fiches d'engagement, tout problème de transmission par email relève de la responsabilité des clubs et non de la FAVB.

ARTICLE 13

Les clubs doivent s'acquitter des amendes à la fin de chaque phase, faute de quoi il sera fait application de la réglementation.

ARTICLE 14

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations et les ligues, et ceci afin de faciliter la communication.

ARTICLE 15

Les clubs sont tenus de connaître et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux et le présent règlement.

ARTICLE 16

COMPOSITION DES POULES DE LIGUE WILAYA

LIGUE DE TIZI-OUZOU	LIGUE DE BEJAIA	LIGUE 'ORAN
1-RUBEN AKNOUN	1-ASU.CONSTANTINE	1-OE.KERMA
2-USFDELLYS	2-0S.TICHY	2-ATM A
3-AC TO	3-USC AOKAS	3-NOUR ESSANIA
4- WOCHLEF	4-TOUDJA	4-JSNHAMRI
5-GS CHLEF	5-AHLY JIJEL	5-MBSAIDA
6-WAT AIN TAYA	6-S AIN SMARA	6-NRCO
7-JS AZAZGA	7-OMCONSTANTINE	7-ASUCBELABES
8-CNSF LAGHOUAT	8-USPAKBOU	
	9-USCA	

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT NATIONAL TROIS - SENIORS HOMMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée Championnat national TROIS «Séniors Hommes», est organisée par la FAVB et gérée par les ligues wilaya.

ARTICLE 2

Le Championnat National TROIS est ouvert aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratif et financier vis-à-vis de la FAVB et de ses structures décentralisées, et dans le respect de l'article 1 des Règlements Généraux.

ARTICLE 3

Cette compétition est gérée par les ligues wilaya :

1-Ligue de BATNA

2-Ligue de CONSTATINE

3-Ligue de GHARDAIA

4-Lique d'ORAN

5-Ligue de DJELFA

6-Lique de BLIDA

7-Lique de SETIF

8-Ligue EL OUED

ARTICLE 4

L'ordre de désignation des rencontres se fera selon la table de berger.

ARTICLE 5

Chaque ligue organisera son championnat en fonction du nombre d'équipes engagées.

ARTICLE 6

Les équipes de cette division doivent participer aux championnats, challenge et Tournois Ecole, benjamins, Minimes, Cadets, juniors. Chaque forfait dans ces championnats wilaya et national sera sanctionné par la perte d'un point au classement du championnat national III.

L'engagement des jeunes catégories au niveau des ligues wilaya est obligatoire pour les équipes engagées en division Trois. L'inexistence ou l'abandon des championnats des jeunes catégories en cours de saison, entraine automatiquement la perte des droits à la participation à la phase supérieure ou au tournoi d'accession en Nationale deux.

NB:

Les Ligues Wilaya doivent informer immédiatement par email la FAVB, après l'homologation définitive du forfait enregistré ou de l'abandon dans leur championnat.

ARTICLE 7

- Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu et suivant les règlements généraux de la FAVB.
- Le classement sera établi de la manière suivante :
 - Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
 - Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.
 - Forfait : moins 1 point en plus d'une amende.

En cas d'égalité de points il sera tenu compte par ordre :

- Du nombre de rencontres gagnées
- Du set avérage général (Quotient)
- Du point avérage général (Quotient)
- Du set avérage particulier (Quotient)
- Du point avérage particulier (Quotient).

ARTICLE 9

- A l'issue de ses championnats les huit premières équipes disputeront le tournoi d'accession (voir règlement sportif).
- Les huit deuxièmes équipes, plus les six équipes restantes du tournoi d'accession ainsi que les deux relégables de la nationale deux constitueront pour la saison 2017/2018 la nationale trois. L'actuelle nationale trois sera dénommée nationale quatre. La forme et l'articulation seront mises en discution lors des prochains collèges.

ARTICLE 9

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB. Ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la règlementation.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe recevant.
- Plaquettes de changement.
- Dans le cas ou il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevant procédera au

Changement de maillots.

ARTICLE 10

Seules les personnes dûment licenciées et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- Les équipes doivent être constituées de huit Athlètes au moins et de Douze au plus (Conformement aux RG).
- L'entraineur.
- L'entraineur adjoint.
- 2^{ème} entraineur adjoint.
- Le kinésithérapeute ou le soigneur agréé par la FAVB.

ARTICLE 11

L'adresse électronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations et les ligues, et ceci afin de faciliter la communication.

Ligue organisatrice		Equipes seniors hommes. (wilayas rattachées)					
BLIDA	Alger	Tipaza	Medea	Boumerdes	Bouira	Chlef	Blida
SETIF	Jijel	Bejaia	Bordj Bouarridj	M'sila 1	Setif		
GHARDAIA							
DJELFA	Laghouat	M'sila 2	Djelfa				
BATNA	Tebessa	Biskra	Batna				
CONSTANTINE	Mila	Skikda	Oum El Bouaghi	Soukahras	Guelma	Annaba	Constantine
EL OUED	Ouargla	El oued					
ORAN	Mascara	Saida	Tlemcen	Mostaghanem	El bayad	Naama	Oran

REGLEMENT SPORTIF DU TOURNOI D'ACCESSION EN NATIONALE UNE SENIORS DAMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée <<**TOURNOI D'ACCESSION**>> en Nationale Une Séniors DAMES est organisée par la FAVB pour la saison sportive 2016/2017.

ARTICLE 2

- Les 3 équipes classées 1^{eres de} leur championnat respectif disputeront l'accession sous forme d'un tournoi en aller simple.
- Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} du tournoi accéderont en Nationale UNE dans le respect du cahier des charges.

ARTICLE 3

L'ordre de désignation des rencontres pour le tournoi d'accession se fera selon la table de berger, après attribution d'un numéro pour chaque équipe, lors du tirage au sort qui sera effectué au siège de la FAVB.

ARTICLE 4

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.

ARTICLE 5

En cas d'égalité de points, il sera tenu compte et par ordre :

- Du nombre de rencontres gagnées.
- Set avérage général << Quotient>>
- Points avérage général<< Quotient>>
- Set avérage particulier < < Quotient >>
- Points avérage particulier << Quotient>>

ARTICLE 6

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu et suivant les règlements généraux de la FAVB. Ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la règlementation.
- Tableau de marque et feuilles de match fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement.
- Dans le cas ou il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe citée en 1^{er}procédera au changement de maillots.

ARTICLE 7

Seules les personnes dûment licenciées et en tenues uniformes, sont admises sur le banc des remplaçants et dans l'aire de jeu, à savoir :

- L'entraineur.
- L'entraineur adjoint.
- 2^{ème} entraineur adjoint.
- Le kinésithérapeute ou le soigneur, agréé par la FAVB.

Un joueur absent lors d'une journée pourra prendre part au reste du tournoi, mais devra figurer au préalable sur la liste présentée par le club au début de la compétition. Les arbitres sont tenus de vérifier les listes et les licences avant le début de chaque rencontre.

ARTICLE 9

L'équipe utilisant un joueur **<u><LIBERO</u>**> durant le tournoi, devra le mentionner sur la liste d'engagement présentée par le club lors de la 1^{ère} journée. Le libéro> évoluera durant toute la durée du tournoi uniquement à ce poste, et ne fera l'objet d'un changement qu'en cas de blessure. Dans ce cas il sera permis le choix d'un autre joueur à ce poste pour le reste du tournoi.

ARTICLE 10

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat de la ligue wilaya, un abandon de la compétition en cours de saison, entrainera automatiquement la perte de droit de participer au tournoi d'accession, en plus des sanctions prévues par la réglementation.

ARTICLE 11

Les clubs participants au tournoi d'accession sont tenus de connaître et d'appliquer les règlements généraux sans réserves ni restriction.

ARTICLE 12

- Lors des tournois, seuls les joueurs, entraîneurs et dirigeants inscrits sur la fiche d'engagement ou, à défaut, sur la première feuille de match peuvent participer au tournoi dans la même catégorie.
- Lors d'un tournoi, l'association absente au premier match est déclarée FORFAIT pour la suite du tournoi en plus une amende sera infligée à l'association concernée.

ARTICLE 13

- Obligation de présentation de la pièce d'identité officielle (P.C ou CNI) avec la licence, lors des tournois d'accession.
- Listing avec cachet du club et visa de la lique d'origine.
- Présentation des licences plus pièce d'identité officielle plus listing à la CFRQD (03 heures) avant le début du tournoi pour accréditation.
- Les clubs sont accompagnés par des dirigeants ou managers licenciés avec visa de la structure où le club évolue.

REGLEMENT SPORTIF DU TOURNOI D'ACCESSION EN NATIONALE DEUX SENIORS HOMMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée << Tournoi d'accession>> en Nationale deux Séniors Hommes est organisée par la FAVB, pour la saison sportive 2015/2016.

ARTICLE 2

Ce tournoi se déroulera avec huit équipes.

- Les huit (08) équipes classées 1^{ere} de leur championnat de NATIONAL TROIS. Les 8 équipes seront reparties, par tirage aux sort, en 2 poules, et disputeront un tournoi sous forme de championnat, en aller simple.
- Les deux premières équipes de chaque poule disputeront une demi-finale (croisé).

Les vainqueurs de chaque demi-finale accéderont en Nationale DEUX, dans le respect du cahier des charges.

ARTICLE 3

L'ordre de désignation des rencontres pour le tournoi d'accession se fera selon la table de berger, après attribution d'un numéro pour chaque équipe lors du tirage au sort.

ARTICLE 4

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.

ARTICLE 5

En cas d'égalité de points, il sera tenu compte et par ordre :

- Du nombre de rencontres gagnées
- Set avérage général << Quotient>>
- Points avérage général<< Ouotient>>
- Set avérage particulier < Quotient >>
- Points avérage particulier << Quotient>>

ARTICLE 6

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la règlementation.
- Tableau de marque et feuilles de match fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement.
- Dans le cas ou il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevant procédera au
- Changement de maillots.

Seules les personnes dûment licenciés et en tenues uniformes, sont admises sur le banc des remplaçants et dans l'aire de jeu, à savoir :

- L'entraineur.
- L'entraineur adjoint.
- 2^{ème} entraineur adjoint.
- Le kinésithérapeute.

ARTICLE 8

Un joueur absent lors d'une journée, pourra prendre part au reste du tournoi, mais devra figurer au préalable sur la liste présentée par le club au début de la compétition. Les arbitres sont tenus de vérifier les listes et les licences avant le début de chaque rencontre.

ARTICLE 9

L'équipe utilisant un joueur **LIBERO**> durant le tournoi, devra le mentionner sur la liste d'engagement présentée par le club lors de la 1ere journée. Le libéro> évoluera durant toute la durée du tournoi uniquement à ce poste, et ne fera l'objet d'un changement qu'en cas de blessure. Dans ce cas il sera permis le choix d'un autre joueur à ce poste pour le reste du tournoi.

ARTICLE 10

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat de la wilaya un abandon de la compétition en cous de saison, entraine automatiquement la perte des droits de participation au tournoi d'accession.

ARTICLE 11

L'adresse Electronique <<EMAIL>> est obligatoire pour toutes les associations, et ceci afin de faciliter la communication.

ARTICLE 12

Les clubs participants au tournoi d'accession sont tenus de connaître et d'appliquer le présent règlement sans réserves ni restriction.

ARTICLE 13

- Obligation de présentation de la pièce d'identité officielle (P.C ou CNI) avec la licence lors des tournois d'accession.
- Listing avec cachet du club et visa de la ligue d'origine.
- Présentation des licences plus pièce d'identité officielle plus listing à la CFRQD (03heures) avant le début du tournoi pour accréditation.
- Les clubs sont accompagnés par leurs dirigeants ou managers licenciés avec visa de la structure où le club évolue.

ARTICLE 14

- Lors du tournoi, seuls les joueurs, entraîneurs et dirigeants inscrits sur la fiche d'engagement ou, à défaut, sur la première feuille de match, peuvent participer au tournoi.
- Lors du tournoi, l'association absente au premier match est déclarée « FORFAIT » pour la suite du tournoi. Une amende sera infligée à l'association concernée.

<u>REGLEMENT SPORTIF DE LA COUPE D'ALGERIE</u>

SENIORS HOMMES ET DAMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée coupe d'Algérie jeunes est organisée par la FAVB pour la saison 2016/2017.

ARTICLE 2

Cette compétition est ouverte à toutes les associations affiliées à la FAVB et à ses structures décentralisées. Ces associations doivent être en règle vis-à-vis de celles-ci. La formule utilisée est « élimination directe ». Tout forfait à partir du tour Zonal, entrainera une pénalité et l'équipe sera déclarée « FORFAIT » pour la saison 2016/2017

ARTICLE 3

Seniors Hommes

- Les ligues zonales sont tenues de transmettre (01) représentant à la fédération avant le 30 octobre 2016.
- Les (08) équipes qualifiées issues de la nationale 3 et les huit équipes de la division deux disputeront le 1^{er} tour.
- Les huit équipes qualifies du 1^{ER} tour et les huit équipes de la poule F de la division une disputeront un 2^{eme} tour.
- Les huit équipes qualifies du 2eme tour et les 8 equipes de la poule E de la division une disputeront les 1/8 de finale

Seniors dames:

Les ligues zonales sont tenues de transmettre (02) représentant à la fédération avant le 02 janvier 2017.

ARTICLE 4

Les rencontres se joueront sur terrain neutre, le club premier tiré fournira la feuille de match, le tableau de marque et prendre en charge les frais du service d'ordre dont il s'acquittera sur place.

ARTICLE 5

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la règlementation.
- En cas de non différenciation des couleurs de maillots, le club cité en deuxième procédera au changement
- Un(e) athlète ne peut être alignée dans deux catégories différentes pour le même tour de coupe d'Algérie.
- ballons officiels de la compétition :
- Seniors hommes: MVA 200
- Seniors dames: MVA 200
- Jeunes catégories : ballons homologués par la FIVB
- Tableau de marque et feuilles de match fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement fournis par chaque équipe
- Les frais du service d'ordre sont a la charge du club cite en premier.
- Dans le cas ou il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevant procédera au
- Changement de maillots.

Les vainqueurs de la coupe d'algerie pour les seniors hommes et seniors dames se verront attribuer un trophée à titre définitif, SERONT QUALIFIES A LA COUPE ARABE.

Les ligues sont tenues de transmettre les qualifiés conformément au calendrier administratif.

ARTICLE 7

Délais de transmission:

Séniors Hommes

Phase Wilaya: Transmission des équipes qualifiées à la FAVB le 13/11/2016 par email.

REMARQUE: les équipes qualifiées au tour préliminaire issues des divisions trois doivent transmettre à la FAVB le récépissé de paiement des droits de participation à la coupe d'Algérie qui s'élèvent à **10 000 DA avant** <u>le 16/11/2016</u>, faute de quoi elles ne seront pas autorisées à prendre part à la coupe d'Algérie.

• Séniors Dames :

Phase Wilaya: Transmission des équipes qualifiées à la FAVB le 25/12/2017 par email.

REMARQUE : les équipes qualifiées au tour préliminaire issues des divisions trois doivent transmettre à la FAVB le récépissé de paiement des droits de participation à la coupe d'Algérie qui s'élèvent à **10 000 DA avant Le 8/01/2017**, faute de quoi elles ne seront pas autorisées à prendre part à la coupe d'Algérie.

<u>REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT</u>

NATIONAL JEUNES

ARTICLE 1

La Fédération Algérienne de Volleyball organise pour la saison 2016/2017 le championnat National jeune.

ARTICLE 2

Cette compétition est ouverte à toutes les associations affiliées à la FAVB et aux ligues, et en règle financièrement vis-à-vis de la FAVB et de ses structures décentralisées.

ARTICLE 3

Garçons : Minimes - Cadets - JuniorsFilles : Minimes - Cadettes/juniors

ARTICLE 4

Les clubs engagés en Division Nationale Une, Deux, et trois seniors homme doivent participer au championnat jeune dans les catégories suivantes : Minimes, Cadets et Juniors garçon.

Les clubs engagées en division nationale Une et Deux senior dame doivent participer au championnat jeune dans les catégories suivantes : minime et cadette/junior. .

L'inexistence, le forfait ou l'abandon en cours de saison, entraine automatiquement des sanctions conformément aux règlements généraux.

ARTICLE 5

Cette compétition se déroulera en quatre phases :

- **Première Phase**: cette phase est gérée par les ligues désignées, et se déroulera sous forme de championnat en aller/retour.
- **Deuxième Phase (inter zonale)** : Cette phase est gérée par les ligues désignées sous forme éliminatoire en Aller-retour.
- **Troisième Phase (huitième de finale)**: Cette phase est gérée par la fédération. En élimination direct sur terrain neutre.
- <u>Phase Nationale</u>: Elle regroupera les huit équipes qualifiées des huitièmes de finale, et se déroulera sous forme de championnat (chacun contre chacun en deux poules), les désignations des rencontres se fera par tirage au sort au siège de la FAVB.

ARTICLE 6

- Lors de la phase des huitièmes de finale, les équipes d'une même ligue organisatrice (inter zone) ne peuvent s'affronter. (voir procédure en annexe)
- Lors de la phase nationale les clubs qualifiés et issue de la même ligue organisatrice de l'interzonale sont repartis dans des poules différentes comme suit :
 - 2 équipes : chacune dans un groupe
 - 3 équipes : 2 dans un groupe et 1 dans l'autre
 - 4 équipes : 2 dans chaque groupe suivant le tirage au sort.

Les ligues sont tenues de transmettre les équipes qualifiées conformément aux délais calendaires arrêtés.

Première Phase : 01 mars 2017Phase inter zonale : 10 avril 2017

ARTICLE 8

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la règlementation.
- Tableau de marque, feuille de match, tiges et toises fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement.

ARTICLE 9

Seules les personnes dûment licenciées et en tenues uniformes sont admises sur le banc des remplaçants, et dans l'aire de jeu, à savoir :

- L'entraîneur.
- L'entraîneur adjoint.
- 2^{ème} entraineur adjoint.
- Le kinésithérapeute.

NB: la présence d'un entraineur régulièrement licencié est obligatoire

ARTICLE 10

La carte Nationale, le permis de conduire ou le passeport sont obligatoires à partir de la phase inter zonale

ARTICLE 11

L'utilisation du joueur libero dans les catégories minimes garçons et minimes filles est interdite.

ARTICLE 12

Les vainqueurs du championnat National se verront attribuer un trophée à titre définitif. Les trois premières équipes recevront une récompense financière

ARTICLE 13

Les frais d'engagement sont comme suit :

- Tour inter zonal : 2000,00 DA (à la ligue désignée) (une seule fois) par catégorie
- Tour huitième de final : 2000,00 DA a la fédération (une seule fois) par catégorie

ARTICLE 14

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations et les ligues, et ceci afin de faciliter la communication.

REGLEMENT SPORTIF DE LA COUPE D'ALGERIE CATEGORIES JEUNES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée coupe d'Algérie jeunes est organisée par la FAVB pour la saison 2016/2017.

ARTICLE 2

Cette compétition est ouverte à toutes les associations affiliées à la FAVB et aux ligues, et en règle financièrement vis-à-vis de la FAVB et de ses structures décentralisées.

ARTICLE 3

Garçons : Minimes - Cadets - JuniorsFilles : Minimes - Cadettes/juniors

ARTICLE 4

Les clubs engagés en Division Nationale Une, Deux, et trois seniors homme doivent participer au championnat jeune dans les catégories suivantes : Minimes, Cadets et Juniors garçon.

Les clubs engagées en division nationale Une et Deux senior dame doivent participer au championnat jeune dans les catégories suivantes : minime et cadette/junior. .

L'inexistence, le forfait ou l'abandon en cours de saison, entraine automatiquement des sanctions conformément aux règlements généraux.

ARTICLE 5

Cette compétition se déroulera en quatre phases :

- <u>1^{ère} Phase</u>: Cette phase est gérée par les ligues désignées, et se déroulera sous forme d'élimination sur terrain neutre.
- <u>2^{ème} Phase</u>: Cette phase est gérée par les ligues désignées sous forme éliminatoire en Allerretour.
- <u>3^{ème} phase à partir des huitièmes de finale</u>: la compétition est gérée par la fédération En élimination direct sur terrain neutre.

ARTICLE 6

- Lors de la phase des huitièmes de finale, les équipes d'une même ligue organisatrice (inter zone) ne peuvent s'affronter. (voir procédure en annexe)

- ARTICLE 7

Les ligues sont tenues de transmettre les équipes qualifiées conformément aux délais calendaires arrêtés.

Phase initiale : 15 janvier 2017Phase inter zonale : 12 février 2017

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la règlementation.
- Tableau de marque, feuille de match, tiges et toises fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement.

ARTICLE 9

Seules les personnes dûment licenciées et en tenues uniformes sont admises sur le banc des remplaçants, et dans l'aire de jeu, à savoir :

- L'entraîneur.
- L'entraîneur adjoint.
- 2^{ème} entraineur adjoint.
- Le kinésithérapeute.

NB: la présence d'un entraineur régulièrement licencié est obligatoire

ARTICLE 10

La carte Nationale, le permis de conduire ou le passeport sont obligatoires à partir de la phase inter zonale

ARTICLE 11

L'utilisation du joueur libero dans les catégories minimes garçons et minimes filles est interdite.

ARTICLE 12

Les vainqueurs de la coupe se verront attribuer un trophée à titre définitif et une récompense financière

ARTICLE 13

Les frais d'engagement sont comme suit :

- Tour inter zonal : 2000,00 DA (à la lique désignée une seule fois par catégorie
- Tour huitième de final : 2000,00 DA a la fédération une seule fois par catégorie

ARTICLE 14

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations et les ligues, et ceci afin de faciliter la communication.

ANNEXE: PROCEDURE LORS DES HUITIEMES DE FINALE COUPE ET CHAMPIONNAT

Tirage du huitième de finale

- 1- Il y aura autant de chapeaux que de ligue organisatrice de la phase inter zonale. Dans chaque chapeau les clubs qualifiés suivant le quota.
- 2- Dans un chapeau les ligues organisatrice de la phase inter zonale.

Méthode et répartition :

On tire au sort une ligue puis on repartit les clubs sur un tableau à 4 groupes de quatre.

Exemple

Ordre des ligues tirées au sort et répartition de leurs clubs

Garçons: ORAN - BEJAIA - CONSTANTINE - BLIDA - SETIF- GHARDAÏA

Groupe un	Groupe deux	Groupe trois	Groupe quatre
ORAN 1	ORAN 2	BEJAIA 1	BEJAIA 2
BEJAIA 3	CONSTANTINE 1	CONSTANTINE 2	BLIDA 1
BLIDA 2	BLIDA 3	SETIF 1	SETIF 2
SETIF 3	GHARDAIA 1	GHARDAIA 2	GHARDAIA 3

Il sera procédé par la suite un tirage au sort au sein de chaque groupe pour designer les rencontres.

STRUCTURES DE GESTION EN JEUNE CATEGORIE

	LIGUES	CLUBS RATTACHES			
ZONE 1	SAIDA	MASCARA	TIARET	EL BAYAD	
ZONE 2	ORAN	MOSTA	S/BELABES	TLEMCEN	
ZONE 3	CHLEF (2)	BLIDA(3)	MEDEA	TIPAZA	
ZONE 4	BLIDA	CHLEF(1)	MEDEA	TIPAZA	
ZONE 5	ALGER	TIZI OUZOU(4)	BOUMERDES	BOUIRA	
ZONE 6	TIZI OUZOU(5)				
ZONE 7	BEJAIA	JIJEL			
ZONE 8	SETIF	BORDJ BOUARRIDJ	M'SILA		
ZONE 9	ANNABA	SKIKDA	GUELMA	SOUK AHRAS	
ZONE 10	CONSTANTINE				
ZONE 11	MILA	OUM EL BOUAGHI			
ZONE 12	BATNA	TEBESSA			
ZONE 13	EL OUED	BISKRA	OUARGLA		
ZONE 14	GHARDAÏA				
ZONE 15	DJELFA	LAGHOUAT			

- (1) Engagement en garçons
- (2) Gestion en fille
- (3) Engagement en fille
- (4) Engagement en garçon
- (5) Gestion en fille

Répartition des zones avec les wilayas rattachées * Tableau fille * Tableau Garçon

	ZONE 1	SAIDA	MASCARA	TIARET	EL BAYAD	1		2
	ZONE 2	ORAN	MOSTA	S/BELABES	TLEMCEN	3	ORAN	
					1			<u>'</u>
	ZONE 3	CHLEF	BLIDA	MEDEA	TIPAZA			3
	ZONE 5	ALGER	TIZI OUZOU(4)	BOUMERDES	BOUIRA	3		3
	ZONE 6	TIZI OUZOU(5)				3	ALGER	
				1				
ES	ZONE 7	BEJAIA	JIJEL					4
				24/071.0				
	ZONE 8	SETIF	BORDJ BOUARRIDJ	M'SILA		3		
	ZONE 9	ANNABA	SKIKDA	GUELMA	SOUK AHRAS	1	SETIF	2
				1				
	ZONE 10	CONSTANTINE				3	CONSTANTINE	1
	ZONE 12	BATNA	OUM EL BOUAGHI	TEBESSA		1		
	ZONE 13	EL OUED	BISKRA	OUARGLA		1		
	ZONE 14	GHARDAÏA				1	EL OUED	1
	ZONE 15	DJELFA	LAGHOUAT			1		
				PREMIERE PHA	ASE		PHASE INTER ZONE	1/8

	ZONE 1	SAIDA	MASCARA	TIARET	EL BAYAD	2		
	ZONE 2	ORAN	MOSTA	S/BELABES	TLEMCEN	4	ORAN	2
	ZONE 4	BLIDA	CHLEF	MEDEA	TIPAZA	4		
	ZONE 5	ALGER	TIZI OUZOU	BOUMERDES	BOUIRA	2	BLIDA	3
	ZONE 7	ВЕЈАІА	JIJEL				BEJAIA	3
12	ZONE 8	SETIF	BORDJ BOUARRIDJ	M'SILA		<u> </u>		
O						4	SETIF	3
GARCONS	ZONE 9	ANNABA	SKIKDA	GUELMA	SOUK AHRAS	2		
A								
G	ZONE 10	CONSTANTINE				4	CONSTANTINE	2
	ZONE 11	MILA	OUM EL BOUAGHI			2		
	ZONE 12	BATNA	TEBESSA			2		
					·	<u>'</u>		
	ZONE 13	EL OUED	BISKRA	OUARGLA		2		
	ZONE 14	GHARDAÏA				2	GHARDAIA	
	ZONE 15	DJELFA	LAGHOUAT			2		3
		PHASE INTER ZONE	1/8					

PROSPECTION ET DÉTECTION DES JEUNES TALENTS

ARTICLE 1:

Une opération de prospection, détection et sélection des jeunes talents est organisée par les ligues et la Fédération Algérienne de Volleyball. Les meilleurs talents seront sélectionnés dans les différentes équipes nationales.

ARTICLE 2:

Cette opération est obligatoire pour la catégorie Minime et facultative pour les autres catégories :

- Garçons : Nés en 2001 et 2002

Filles : Nées en 2002, 2003 et 2004.

ARTICLE 3:

La désignation des commissions techniques seront désignées en commun accord entre la FAVB et la ligue.

ARTICLE 4:

L'opération se déroulera en 2 phases :

- > ZONALE : Vacance d'hiver. Organisée par la ligue zonale
- > INTER ZONALE : vacance de printemps. Organisée par la FAVB.

Voir tableau de répartition des ligues de zones.

ARTICLE 5:

La ligue est tenue de réaliser une ou plusieurs journées de prospection et de détection, selon ses capacités organisationnelles. L'opération comporte :

1. Fiche signalétique

- Nom et prénom
- Date et lieu de naissance
- N° de Licence
- Club
- Téléphone du père

2. Evaluation anthropométriques

- Taille (Cm)
- Poids (Kg)
- Hauteur 1 Bras (Cm)
- Hauteur 2 Bras (Cm)

3. Evaluation technique:

Le contenu sera transmis après approbation de la commission fédérale des formations CFF.

4. Evaluation Physique:

- Saut d'attaque avec élan (Cm)
- Saut de Block (Cm) 3X6 m en seconde

A la fin de chaque phase, l'ensemble des résultats doivent être envoyés par mail à la FAVB : favb2004@yahoo.fr,

Le choix devra être orienté vers le critère de **Taille.** Il est possible d'avoir la valeur prédictive de la taille adulte à partir de la taille actuelle de l'enfant, selon les tableaux n°1 et n° 2 (Digest, 1997) ou en utilisant la taille de parents (Gaisl, 1975) :

Taille du garçontaille père + taille de la mère=
$$x 1,08$$
Taille de la fille2 $x 0,92$

Tableau N° 1 : tableau prédictif de la taille "Garçons"

Age (ans)	Taille (%)	Par age (%)	210 (cm)	205 (cm)	200 (cm)	195 (cm)	190 (cm)	185 (cm)
8	72,2		151,6	148,0	144,4	140,8	137,2	133,6
9	75,4	3,2	158,3	154,6	150,8	147,0	143,3	139,5
10	78,2	2,8	164,2	160,3	156,4	152,5	148,6	144,7
11	80,9	2,7	169,9	165,8	161,8	157,8	153,7	149,7
12	83,9	3	176,2	172,0	167,8	163,6	159,6	155,2
13	87,5	3,6	183,8	179,4	175,0	170,6	166,3	161,9
14	91,5	4	192,2	187,6	183,0	178,4	173,9	169,3
15	95,2	3,7	199,9	195,2	190,4	185,6	180,9	176,1
16	98,1	2,9	206,0	201,1	196,2	191,3	186,4	181,5
17	99,1	1,3	208,7	203,8	198,8	193,8	188,9,	183,9
18	100	0,6	210	205	200	195	190	185

Tableau N° 2 : tableau prédictif de la taille "FILLES"

Age (ans)	Taille (%)	Par age (%)	200 Cm	195 cm	190 Cm	185 Cm	180 cm	175 Cm
8	77,8		155,6	151,7	147,8	143,9	136,2	136,2
9	81,1	3,3	162,2	158,1	154,1	150,0	146,0	141,9
10	84,5	3,4	169,0	164,8	160,6	156,3	152,1	147,9
11	88,4	3,9	176,8	172,4	168,0	163,5	159,1	154,7
12	92,5	4,1	185,0	180,4	175,8	171,1	166,5	161,9
13	95,5	3	191,0	186,2	181,5	176,5	171,9	167,1
14	97,6	2,1	195,2	190,3	185,4	180,6	175,7	170,8
15	98,8	1,2	197,6	192,7	187,7	182,8	177,8	172,9
16	99,8	1	199,6	194,6	189,6	184,6	179,6	174,7
17	99,9	0,1	199,8	194,8	189,8	184,8	179,8	174,8
18	100	0,1	200	195	190	185	180	175

Tiré de coaches, Digest, FIVB 1997.

ARTICLE 6:

Le joueur (se) qui ne répond pas à une sélection, wilaya, régionale ou nationale, <u>sera sanctionné</u> et interdit de participation aux manifestations organisées par la ligue ou la FAVB.

ARTICLE 7:

Les ligues sont tenues de participer aux inters sélections, « zonale ou inter-zonale ».

REGLEMENT SPORTIF MINI VOLLEY

ARTICLE 1:

La compétition « **mini volley** » **est** ouverte à toutes les associations affiliées aux ligues **Zonale** qui sont en règle financièrement vis-à-vis de la FAVB.

ARTICLE 2:

Cette compétition est réservée aux catégories suivantes :

- Ecoles: Garçons nés 2005 -2006. / Filles nées 2007 -2008.
- Benjamins : Garçons nés 2003 -2004 /Filles nées 2005 -2006

ARTICLE 3:

Les ligues zonales doivent organiser 4 Tournoi pendant l'année (Novembre-décembre-mars- juin)
Le tournoi du mois de juin sera organisé au niveau des grands Boulevards, places
publiques du chef-lieu de la wilaya et les plages, sous le slogan de la FIVB « VOLLEYBALL

YOUR WAY2017 ».

La commission d'organisation doit définir les groupes par niveau (feuille d'aptitude) :

- Niveau« I » ayant des aptitudes avancées (service tennis, trois passe, attaque...)
- Niveau « II » ayant des aptitudes faibles à moyennes.

Les ligues doivent respecter les règles de jeux suivantes :

Niveau « I »	Stade avancé
Niveau « II »	Stade débutant

BENJAMINS:

Formule 4 contre 4:

- Elle se déroulera le premier semestre de la saison.
- Chaque club doit participer avec trois (3) équipes au minimum de différent niveau ou plus si l'organisation le permet.

Règlement 4 vs 4:

- Le tournoi doit se dérouler au moins sur 03 trois terrains et plus.
- Pour le gain du match, le nombre de sets et de points restent à l'estimation de la ligue organisatrice.
- Trois (3) contacts obligatoires par équipe.
- Utilisation du service bas, le service tennis est toléré pour les équipes de niveau avancé « I ».
- A chaque rotation changement de joueurs au service.
- Le renvoi <u>intentionnel</u> du ballon au 1^{er} ou au 2^{ème} contact est interdit.
- Les joueurs doivent circuler dans toutes les zones et chaque joueur doit faire la passe.

Zone de Service

lleyball

Your Way

	Formule 4 vs 4		
	Garçons	Filles	
Dimension	6m /12 m		
Hauteur du filet	215 cm	212 cm	
Age	13-14 ans 11-12 ans		

Formule 6 contre 6

- Elle se déroulera le deuxième semestre, pour les jeunes qui sont en dernière année benjamine.
- Nombre de joueurs : 08 à 10 joueurs (ses) par équipe, à chaque rotation changement de joueur au service.
- Chaque club doit participer avec deux (02) équipes au minimum ou plus si l'organisation le permet.

Règlement 6 vs 6:

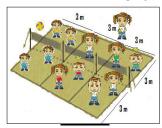
- Idem que Le règlement du 4 vs 4.
- La feuille de match spéciale mini volley (FAVB) est disponible sur le site <u>www.afvb.org</u> rubrique téléchargement.

	Formule 6 vs 6 joueurs Confirmés				
	Garçons Filles				
Dimension	8m /1	1 m			
Hauteur du filet	215 cm 212 cm				
Age	14 ans 12 ans				

ECOLES:

Dans cette catégorie d'âge on peut organiser des journées de jeux de terrain réduit ou des jeux de relais et parcours.

• Mini volley : jeux de terrains réduits



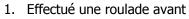
Type de jeu	Largeur	Longueur	Hauteur du Filet
1 vs 1	1,5 m	4 m	2 m
2 vs 2	3 m	6 m	2 m
3 vs 3	4,5 m	8 m	2 m
4 vs 4	6 m	12 m	2 m



• Parcours ou circuits :

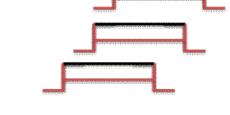
- Les relais : représenté par les différents exercices de courses de vitesse avec ou sans balle.
- Les parcours: représentés par un ensemble d'exercices enchainés sans arrêt, séparés par une distance. Courir, ramper, sauter, lancer et attraper le ballon etc.

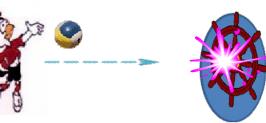
Exemple de circuit : avec ou sans ballon





- 3. Ramper et passé le tunnel.
- 4. Récupéré la balle et la maître sur le plot
- 5. Slalomer sur les plots.
- 6. Tir de précision sur une cible fixe.
- 7. Sautiller sur une marelle
- 8. Marché sur une planche (équilibre)
- 9. Rotation sur soit
- 10. Roulade arrière



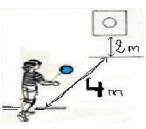












Plan de formation 2016/2017

	Objectifs	Dates	Lieux
1	Regroupement des arbitres « FAVB » (TEST)	Septembre	Alger
2	Séminaires des arbitres par zones (recyclages)	périodiques	9 ligues
3	Formation des Formateurs Arbitres	(3 à 4 jours)	Alger
4	Passage de grade arbitre : Wilaya/ Régional	A déterminé	4 à 5 régions
5	Passage de grade arbitre Régional/Fédéral	A déterminé	4 à 5 régions
6	Stage de Formation Arbitre wilaya	Vacances	10 ligues
7	Séminaire des entraineurs des divisions Une et Deux	Sep/dec	Alger
8	Séminaire des entraineurs Division Trois	Septembre	9 ligues
9	Regroupement de réflexion sur les contenus de formation	Périodique	
10	Formation de qualification et d'équivalence	A déterminé	9 ligues
11	Formation de Beach pour entraineurs	A déterminé	4 ligues
12	Formation statistique Tiebreak		A déterminé
13	Stage de Formation entraineurs	A déterminé	9 ligues
14	Séminaire international sur la performance en volleyball	Décembre	Alger
15	Collèges techniques national	1 ^{er} semestre	Alger
16	Collèges techniques national	2 ^{ème} semestre	Alger
17	Regroupement des DML et S/G clubs	Septembre	Alger
18	Séminaire international spécial « Mini Volley »	Décembre	A déterminé
19	Séminaire des Directeurs techniques régionaux	Septembre	Alger
20	Séminaire des DML chargés de l'administration	Septembre	Alger
21	Stage d'entraineur national « Niveau 1 » spécial Beach	A déterminé	Alger
22	Stage d'entraineurs « éducateur sportif exerçant à temps	A déterminé	INFS/STS
	partiel « 1 ^{er} degré National »		
23	Stage d'entraineurs « éducateur sportif exerçant à temps partiel « 2 ^{ème} degré National »	A déterminé	INFS/STS
24	Stage d'entraineurs « éducateur sportif exerçant à temps partiel « 3 ^{ème} degré National »	A déterminé	INFS/STS

CALENDRIER ADMINISTRATIF 2016 / 2017

N°	NATURE DE L'OPERATION	DATES
1	Dépôt du cahier des charges	31/08/2016
2	Transmission des équipes qualifiées de la coupe d'Algérie des seniors hommes des ligues zonale (nationale trois)	13/11/2016
3	Tirage au sort du 1 ^{er} et 2 ^{ème} tour de la coupe d'Algérie des seniors hommes	15/11/2016
4	Transmission des équipes qualifiées de la coupe d'Algérie des seniors des ligues zonale (nationale deux Dame)	25/12/2016
5	Tirage au sort des tours de la coupe d'Algérie des séniors hommes et dames	02/01/2017
6	Transmission, des équipes qualifiées à l'inter zonal coupe d'Algérie jeune	15/01/2017
7	Transmission, des équipes qualifiées au huitième de finale de la coupe d'Algérie jeune	12/02/2017
8	Transmission, des équipes qualifiées à l'inter zonal du championnat d'Algérie jeune	01/03/2017
9	Transmission, des équipes qualifiées huitième de final du championnat d'Algérie jeune	10/04/2017
10	Tirage au sort des huitièmes de finale de la coupe d'Algérie jeune.	15/02/2017
11	Tirage au sort des huitièmes de finale du championnat d'Algérie jeune.	12/04/2017
12	Transmission des équipes qualifiées au tournoi d'accession à la nationale UNE seniors dames.	16/04/2017
13	Transmission des équipes qualifiées au tournoi d'accession à la nationale deux seniors homme	23/04/2017
14	Période de mutation 2016/ 2017.	Fin du championnat au 15/08/2017
		Nationale Une homme 15-16/09/2017
		Nationale Une dame 22-23/09/2017
15	Début de la saison sportive 2017 / 2018	Nationale deux homme 29-30/09/2017
		Nationale Trois homme 6-7/10/2017
		Nationale Quatre homme 13/14/10/2017
		Zonal Jeune 13/14/10/2017

Annuaire des club\$

<u>CLUBS</u>	<u>ADRESSE</u>	E-MAIL	NOM DE PRESIDENT	N° TEL	N° FAX
ASB	SALLE OMS MOUSSA CHIREF BOUFARIK	asb2007@Rocketmail.com	RAMDANI MOUSSA	0552 19 79 00	
ASVB	Boulevard colonel lotfi palais des sport Blida	asvb.blida@gmail.com	SIDI MOUSSA SALIM	025 39 19 54	025 39 19 54
ASWB	2 bis PLACE EMIR ABD EL KADER BP 112 BEJAIA	aswbvolletball@hotmail.fr	DJENIDI ABDELHAFID	0550 47 20 18	034 17 44 97
EFAA	MAISON DES JEUNES BOUTIB DOUADI AIN AZEL	fanar vball@yahoo.fr	BENHADDOUCH ABDALLAH	036 95 38 39 0553 53 24 77	036 95 38 39
CSS	Complexe rue du17 octobre 1961 Setif		NEKAA MOHAMED	0794477020	
ESB	SALLE BEN MLOUKA BEL KACAM BETIOUA		DERKAOUI MOHAMED AMINE	0771 02 26 40 041 47 93 84	041 47 95 71
ESS	Centre d'activite de jeunesses El bez setif	etoilesetif_volley@yahoo.fr	KHABABA TOUFIK	036 50 32 58 055039 01 90	036 50 32 58
EST	BP N° 98 TADJENANET	estadjenanet@yahoo.fr	AZZEM AHMED	031 53 28 74 0554 62 21 20	031 53 28 74
GSP	71 CHEMIN EL IBRAHIMI EL MOURADIA	gspsonatrach@yahoo.fr	DJAAFER BELHOCINE	021 69 22 17 0771 46 37 37	021 69 22 17
HAMRA	02 RUE KOUTA EL SEBTI ANNABA	administration@hamra- annaba.club	SALMI MOHAMED TAHER	0778 99 05 23 038 43 56 19	038 86 39 93
ІВМС	Salle OMS cite dekhla B.P 78 METLILI	ibmcvolleyball@gmail.com	MOHAMMED ELTAIB ELHADJ KOUIDER	0666358593	029 82 52 34
ITRS	SALLE 1006 SETIF	itrs.volleyball@yahoo.fr	KRACHE NOREDDINE	0551 56 80 40 0560 04 22 69	036 84 52 28
JSCO	CITE 17 OCTOBRE 1961 OULED ADOUANE	jscoavolleyball@gmail.com	BOUIMA REDHA	036 60 83 73	036 60 83 73
МВВ	SALLE AMIROUCHE RUE ELHADI BOUZELMATE BEJAIA	mbbvoley@gmail.com	BOUDJELOUD ABD EL KRIM	034 12 92 72 0551 66 22 43	034 12 92 72
MCBL	SALLE DADA YOUNES LAGHOUAT	mcbllaghouat@gmail.com	CHERIER AMER	029 14 53 55 0661 55 07 07	029 14 53 52
NCB	SALLE EPS(SALLE BLEUE) CITE NACERIA BEJAIA	ncbvolleyball@hotmail.fr	KABLA FARES	034 22 92 81 0553 25 95 52	034 22 92 81
NRBBA	RUE BFG DE LA GARE N° 212 BORDJ	nrbkorataira@yahoo.com	KHRISSAT ABDELGHANI	035 73 83 30	035 73 83 30
NRC	BIBLIOTHEQUE PUBLIC DE CHLEF	najmetchlef02@live.fr	BELHACHEMI M'HAMAD	02771 72 34 0663 70 40 83	027 71 72 34
NZ	CSP MOHAMED BOUZIDI AIN D'HEB MEDEA		MAZIGHI CHAWKI	0558 90 18 97	025 59 63 71
OEK	STADE VOLLEYBALL CENTRE D'EL KSEUR	oekvolleyball@gmail.com	MALEK NOURDDINE	034 82 14 04 0669 14 97 76	034 82 14 04
омк	BP 354 EL MILIA 18001	omkvball@gmail.com	FANIT LAMINE	0770 38 69 39 034 52 45 45	034 52 45 45
РОС	A.P.C DE CHALEF B.P 122 CHLEF	pocchlef@yahoo.fr		027 77 90 05	027 77 90 05
RCB	Terrain la bravoure route de Sétif Bejaia	rcbejaiavolleyball@yahoo.fr	TAMADARTAZA MUHAND	0555 99 51 57 0560 94 01 43	034 12 71 86
RCM	Salle OMS Mayouf Salem 28000 M'SILA	rcmsilavolley@yahoo.com	LAKHDAR HAMINA ABDLHAMID	035 55 17 83 0557 41 52 13	035 55 17 83
RMA	Complexe sportif de proximité Arzew	rmarzew@yahoo.fr	BENYETOU ABDELKADER	0771892644 0542227983	041791051 041793901
SVB	SALLE COMMUNALE SEDDOUK BEJAIA	seddoukvb@hotmail.fr	BENMEZIANE DJOUDI	034 32 37 15 0776 21 65 59	034 32 37 15
WAT	BD COLONEL LOTFI TLEMCEN	volleytlemcen@yahoo.fr	BOUSLIMANE NACER EDDINE	043 27 61 49	043 27 61 49
WOR	COMPLEXE ROUIBA	volleyball.rouiba@gmail.com	KHEDDACHE HABIB	023 8702 94 0554 76 44 01	023 8702 94
WAB	Cité 82 Logts AADL Bt B N°9 Bejaia	wabejaia@hotmail.com	LAMRI KARIM		034160660 034226797

Barème indemnité d'Arbitrage

NATIONALE UNE et DEUX

Division	D1-SH	D 2-SH	D2-SD	JUN-F	CAD-F	MIN-F
		D1-SD	Jun-G	Cad-G	MIN-G	BENJ-GF
position arbitre						
1 ^{er} et 2 ^{eme}	2400	1800	1200	800	600	500
T .M	1600	1200	800	400	300	250
J.L	1000	600	600	400	300	250

NATIONAL TROIS

Division	SH	SD	Jun-G	JUN-F	CAD-F	MIN-F
				Cad-G	MIN-G	BENJ-GF
position arbitre						
1 ^{er} et 2 ^{eme}	1000	700	700	600	400	200
T .M et	600	400	400	300	200	150
J.L						

-Repas: 600.00 DA

-Découcher : 2000 .00 DA

-Kilométrage: 5.00 DA

-Transport en ville: 300.00 DA

-Frais de délégation: 2000.00 DA

INFORMATIONS UTILES

• Siège FAVB :

<u>Adresse postale :</u> salle OMS cité Didouche Mourad Oued Semmar 16059 ALGER.

• TELEPHONE FAVB:

> TEL / FAX : + 213(0) 21/ 52-55-04 > TEL : + 213(0) 21/52-60-20

• Site web : <u>www.afvb.org</u>

• E-MAIL: <u>favb2004@yahoo.fr</u>

Pour toutes opérations financières, procédez par virement au compte FAVB

BEA Code Banque: 002, Code Agence: 00018

N° de compte : **00200018180325041241**

Adresse: BOULEVARD ZIGHOUT YOUCEF - ALGER

• Adresse Du Tribunal Arbitral des sports :

Comité Olympique Algérien BP 460 BEN-AKNOUN 160 16 ALGER.

TEL N°: 023-38-13 -77